OBSERVATOIRE AGRICOLE *de la* BIODIVERSITÉ

Guide de terrain

A l'attention des animateurs et observateurs

www.observatoire-agricole-biodiversite.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

MUSÉUM NAL HIST NATURELLE

UNIVERSITÉ DE RENNES 1

LADYSS

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Placettes vers de terre

- Protocole
- Fiche « Description spécifique »
- Fiche « Observations »

Placettes vers de terre

Les vers de terre sont de bons indicateurs de la qualité du sol. Ils sont également des acteurs indispensables de sa fertilité et de son aération.

Calendrier

Date : le plus tôt possible dès janvier, lorsque les conditions sont optimales (pas de gel) et jusqu'au 15 mars dans la moitié sud du pays en plaine, jusqu'au 15 avril dans la moitié nord. Décalage possible en zone de montagne

Fréquence du protocole : observation tous les 3 ans sur la même parcelle

Durée pour une parcelle : 3h avec la détermination sauf si les 3 placettes sont faites simultanément par différents observateurs (1h par m²)

Coût pour une parcelle

Environ 8 € de moutarde

Matériel

- *4 piquets + ficelle + mètre (pour matérialiser 1 m²)*
- *Arrosoir de 10 L + rampe d'arrosage*
- *Moutarde forte commerciale (12 petits verres de 150 g AMORA fine et forte*
- *Mélangeur (béton ou autre)*
- *Eau : 60 L (20 L par m²) + rinçage*
- *Un mètre*
- *Pince + bassine + surface noire pour l'identification (bâche par ex.)*
- *Gants jetables (facultatif - évitez de vous frotter le visage avec le gant)*
- *Coupe bordures ou rotofil (si étude de prairie)*

Pourquoi choisir la moutarde AMORA fine et forte en pots de 150 g ?
Pour assurer une homogénéité des données d'observations. En effet, la teneur en AITC, le principe actif qui donne le piquant à la moutarde est en concentration différente selon les recettes. Utiliser la même moutarde évite ainsi les biais dus aux différentes moutardes utilisées. Elle est par ailleurs facile à se procurer sur tout le territoire.

© B.Lamouroux

Outils (téléchargeables sur le site internet)

- *Guide illustré pour l'identification des vers de terre (www.observatoire-agricole-biodiversite.fr)*
- *Fiches de terrain pour la saisie des données*

Conditions d'observation

Heure : le matin, avant midi heure solaire

Température : celsius entre 6 et 10°C

Humidité : uniquement sur un sol ressuyé (ni gelé ou en dégel, ni saturé en eau, ni trop sec)

Méthode

1. ***Fig 1 :*** Positionner en ligne trois zones d'échantillonnage de 1 m² espacées deux à deux de 6 mètres sur une surface homogène et représentative de la parcelle (hors passage de roue et sur une surface plate si possible). En prairie, raser la végétation et l'enlever juste avant de faire le prélèvement (sur la surface et environ 10 cm autour pour une meilleure visibilité).

2. Préparer la solution sur place : pour chaque

Placettes vers de terre

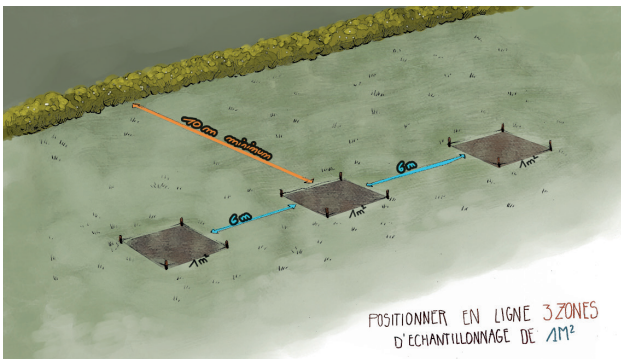

Fig 1 : Schéma de la zone d'étude

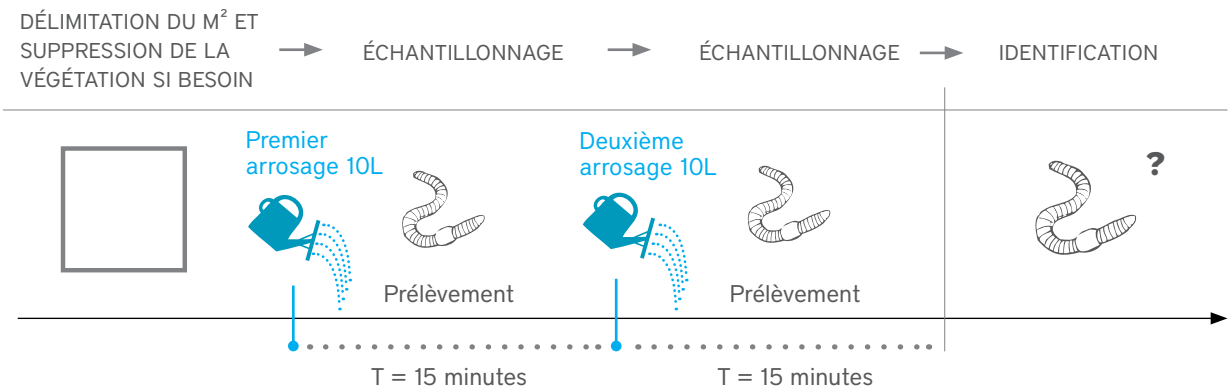

Fig 2 : Déroulé du protocole sur une placette

arrosage, diluer deux petits pots (verres) de moutarde AMORA fine et forte commerciale (150 g) dans un arrosoir de 10 L d'eau (mettre des gants).

3. *Fig 2 :* Pour chacune des trois zones d'1 m² étudiées, appliquer à 15 minutes d'intervalle 2 épandages (10 L chacun) de moutarde diluée (ne pas hésiter à arroser plus large que le m²), de façon homogène sur toute la surface grâce à une rampe d'arrosage. Entre les deux épandages et pendant un quart d'heure à la suite du deuxième, récolter (**seulement dans la zone délimitée**) les vers de terre qui remontent à la surface (**précaution : bien attendre qu'ils soient complètement sortis de leurs galeries, si le ver est coupé en 2, prendre les morceaux**). Les placer dans une bassine remplie d'eau (le rinçage évite la mort des individus).
Si les individus continuent à sortir au bout d'un quart d'heure, retarder le deuxième arrosage et ramasser les vers en priorité.

4. Rincer les vers, les étaler sur une surface de couleur noire (bâche par exemple). Les déterminer à l'aide du guide d'identification et les séparer selon les 3 groupes. Compter les individus par groupe et par maturité, puis reporter les résultats sur la feuille de terrain. Attention de bien séparer les résultats par placette. Remettre les vers à 2 mètres environ de la placette.

Si vous n'observez aucun ver de terre, il est nécessaire de le préciser lors de la saisie des résultats. L'absence d'observation est aussi une donnée scientifique importante.

A noter : ce protocole ne permet de faire remonter qu'une partie des vers de terre présents sur votre parcelle. Cette information est prise en compte dans les analyses de données.

SOURCE : UMR EcoBio, équipe de Daniel Cluzeau, Université de Rennes 1, EcobioSoil, OPVT (Observatoire Participatif des Vers de Terre)
http://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/OPVT_accueil.php

© RL.PreudHomme, Rob Hille, M.Evanno

OBSERVATOIRE AGRICOLE de la BIODIVERSITÉ

OPVT

DESCRIPTION SPÉCIFIQUE

| Placettes vers de terre

* Informations obligatoires

Nom parcelle *

Description spécifique

Que voyez-vous au plus proche de votre point d'observation?

Distance à l'arbre le plus proche (mètres) *

m

Bordure (réponses multiples possibles) *

- ◯ lisière de bois
- ◯ bande enherbée
- ◯ fossé ou cours d'eau
- ◯ autre *(1)*
- ◯ haie
- ◯ bord de route ou chemin
- ◯ aucune bordure = autre culture
- ◯ bande fleurie / espèces semées *(2)*

(1) si « autre » coché, précisez le type de bordure :

(2) si « bande fleurie / espèces semées » cochée, précisez les espèces semées :

Distance (d) à cette bordure :

◯ d ≤ 10 m ◯ 10 < d ≤ 15 m ◯ 15 < d ≤ 20 m ◯ 20 < d ≤ 30 m ◯ 30 < d ≤ 50 m ◯ d > 50 m

Parcelle voisine / milieu limitrophe (réponses multiples possibles) *

- ◯ autre culture *(3)*
- ◯ bois
- ◯ étang
- ◯ prairie
- ◯ zone urbaine
- ◯ autre *(4)*

(3) si « autre culture » cochée, précisez la culture limitrophe

(4) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe

N'oubliez pas de saisir ces informations sur le site **www.observatoire-agricole-biodiversite.fr** afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.

OBSERVATOIRE AGRICOLE de la BIODIVERSITÉ

OPVT

OBSERVATIONS

| Placettes vers de terre

Observateur (Nom, prénom) *

Nom parcelle *

Placette 1

Placette 2

Placette 3

Date d'observation * (jj mm aaaa) / /

Heure de début *

Heure de fin *

T° *

Conditions d'observation

Pluie *
- ◯ nulle
- ◯ légère
- ◯ forte

Vent *
- ◯ nul
- ◯ léger
- ◯ fort

Couverture nuageuse *
- ◯ 0-25%
- ◯ 25-50%
- ◯ 50-75%
- ◯ 75-100%

Humidité du sol *
- ◯ engorgé
- ◯ humide
- ◯ sec

Date de la dernière (jj mm aaaa)

pluie *

gelée *

Vitesse d'infiltration moutarde *
- ◯ rapide
- ◯ moyenne
- ◯ lente

* Informations obligatoires

Identification en comptage

	Placette 1	Placette 2	Placette 3
INDIVIDUS DE PETITE TAILLE 1-5 cm, Fortement pigmenté, *Rouge bordeaux* — Juvéniles			
INDIVIDUS DE PETITE TAILLE — Adultes			
= TOTAL ÉPIGÉS			
INDIVIDUS DE GRANDE TAILLE 10-100 cm, *Décoloration du corps selon un gradient tête/queue* — Juvéniles			
INDIVIDUS DE GRANDE TAILLE — Adultes			
= TOTAL ANÉCIQUES			
INDIVIDUS DE PETITE À MOYENNE TAILLE 3-20 cm, Faiblement pigmenté, *Rose, gris-clair, vert* — Juvéniles			
INDIVIDUS DE PETITE À MOYENNE TAILLE — Adultes			
= TOTAL ENDOGÉS			
Individus non déterminés			
TOTAL PLACETTE =			

Tête rouge *Clitellum orange*

Attention ! *La distinction entre les têtes rouges et les têtes noires n'est pas toujours évidente. Conseil : appuyer délicatement sur le bout de la tête et bien regarder la couleur du clitellum*

Tête noire *Clitellum marron à marron clair*

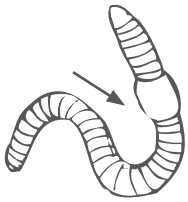

Qu'est-ce que le Clittelum ? *Il s'agit d'une bague colorée située dans le premier tiers du corps du ver de terre. Il permet de reconnaître les adultes.*

Laissez les vers sortir complètement avant de les prélever du côté de la queue. Attention aux cassures.

N'oubliez pas de saisir ces informations sur le site **www.observatoire-agricole-biodiversite.fr**, afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de l'OAB.

© OPVT, Université Rennes 1, M.Evanno

Calendrier des observations de terrain pour les quatre protocoles

FÉVRIER

- Dès que les conditions sont favorables
- Pose des nichoirs dès la fin du mois
- Pose des planches

MARS

- Lorsque les conditions sont favorables
- Premier passage
- Premier passage

AVRIL

- Lorsque les conditions sont favorables, jusqu'à mi-avril
- Deuxième passage
- Deuxième passage

MAI

- Troisième passage
- Troisième passage
- Passage possible

JUIN

- Quatrième passage
- Quatrième passage
- Passage recommandé

JUILLET

- Cinquième passage
- Cinquième passage
- Passage recommandé

AOÛT

- Sixième passage
- Sixième passage
- Passage recommandé

SEPTEMBRE

- Septième passage
- Septième passage
- Passage possible

OCTOBRE

- Huitième passage et désinstallation des nichoirs
- Huitième passage

NOVEMBRE

- Neuvième passage et désinstallation des planches

OBSERVATOIRE AGRICOLE *de la* BIODIVERSITÉ

Ce guide de terrain s'adresse à tous les participants de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Il regroupe les différentes fiches à renseigner pour les quatre protocoles proposés (Placettes vers de terre, Planches à invertébrés terrestres, Nichoirs à pollinisateurs, Transect papillons). Des rubriques d'aide à l'installation du matériel ou à l'observation sont disponibles ainsi qu'une partie explicative concernant la transmission des résultats via le site de saisie en ligne.

Pour plus d'informations concernant l'observatoire, visitez le site Internet : **www.observatoire-agricole-biodiversite.fr**

Dans la section « le réseau » du site Internet, vous aurez accès aux coordonnées des animateurs locaux et des coordinateurs nationaux. Vous trouverez également les ressources nécessaires sur la page « outils ».

L'adresse **contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr** est à votre disposition.